



22 mars 2019

Investissements routiers 2019-2021 - Près de 379 M\$ seront investis dans le Bas-Saint-Laurent

Cacouna, le 22 mars 2019 ■ Le gouvernement du Québec annonce la liste de tous les projets routiers du ministère des Transports dans le Bas-Saint-Laurent pour les années 2019-2021. La ministre déléguée au Développement économique régional, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M^{me} Marie-Eve Proulx, en a fait l'annonce aujourd'hui au nom du ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel.

Ces projets, qui visent à agir concrètement sur l'état des infrastructures, totalisent des investissements de 378 897 000 \$ dans la région du Bas-Saint-Laurent. Contrairement aux années antérieures, le gouvernement du Québec opte pour la transparence en rendant public l'ensemble des projets pour lesquels :

- des travaux sont prévus en 2019-2020;
- des activités de préparation sont prévues en 2019-2020 dans l'objectif de démarrer des travaux en 2020-2021.

Citations

« En investissant massivement comme nous le faisons aujourd'hui dans le réseau routier, notre gouvernement contribue à améliorer et à maintenir nos infrastructures. Contrairement à la pratique des anciens gouvernements, nous misons désormais sur la transparence dans les investissements routiers. Cela permettra aux citoyens d'avoir un regard complet sur la totalité des projets pour lesquels des travaux sont prévus au cours des deux prochaines années et d'obtenir une reddition de comptes du Ministère. »

— François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

« L'annonce d'aujourd'hui démontre l'importance qu'accorde le gouvernement du Québec au développement économique et à la vitalité du Bas-Saint-Laurent. Avec ces investissements, nous offrons aux gens d'ici des infrastructures qui, par leur efficacité et leur sécurité, rehaussent leur qualité de vie dans leurs déplacements de tous les jours. Notre gouvernement entend aussi continuer à être attentif aux besoins des municipalités de la région. »

— Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Faits saillants

- Pour la région du Bas-Saint-Laurent :
 - 125 580 000 \$ seront investis dans la réalisation de projets routiers visant à assurer des chaussées en bon état;
 - 44 787 000 \$ seront investis dans la réalisation de projets routiers visant à assurer des structures en bon état;
 - 208 160 000 \$ seront investis dans la réalisation de projets routiers visant à assurer un réseau efficace et sécuritaire.
- Parmi les projets, mentionnons :
 - le début des travaux, au printemps 2019, de reconstruction de la route 234 à Sainte-Angèle-de-Mérici qui consistera à éloigner la route actuelle d'une zone instable et de corriger la géométrie de la route;
 - la poursuite des travaux de l'autoroute 85 dans le cadre de la phase III du réaménagement de la route 185;
 - le début des travaux du Ministère, en 2020, pour la reconstruction de la route 132 à Val-Brillant.
- Notons que 84 292 000 \$ du montant global investi en 2019-2021 proviennent des partenaires de la région.
- Un montant de 370 000 \$ sera investi afin d'assurer le maintien en bon état de ponceaux et de structures situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.

Lien connexe

- Consultez la liste complète des investissements dans notre section [Investissements 2019-2021](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).



[© Gouvernement du Québec, 2019](#)